



## Je vais perdre ma nationalité française après le divorce?

Par **pauline18**, le **16/03/2009** à **11:10**

Bonjour,

je viens d'obtenir la nationalité française en jan 2009 et je souhaite de divorcer  
mon mari est français et j'ai pas d'enfant  
ce n'est pas un mariage blanc au début on savait mais pas plus maintenant  
ma vie est tout ici je ne veux pas perdre ma nationalité

J'aimerais savoir si en cas de divorce, je risque la perte de la nationalité

merci